Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière DENOMINATION : **SCI IMAL 2** SIEGE SOCIAL : 65 Allée de Bellefon-

taine, 31100 TOULOUSE

OBJET: Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, dont terrain, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.

professionnel, commercial ou industriel.
Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobiliere au sens de l'article 1831-1 et suivants du Code civil ainsi que toutes opérations de

au sens de l'article 1831-1 et suivants du Code civil ainsi que toutes opérations de maitrise d'œuvre et de construction vente et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'exten-

sion ou le développement. DUREE : 99 ans

CAPITAL : MILLE EUROS APPORTS EN NUMERAIRE : MILLE EU-

APPORTS EN NUMERAI ROS

GERANCE: Monsieur IMLYHEN Rachid, demeurant 17 Rue du Mont Doré, Appartement 88,

31100 TOULOUSE CESSION DE PARTS :

CESSION DE PARTS: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant

ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les

qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

> Pour avis La Gérance